thebenHTS

Détecteur de présence

compact passage KNX

Art. Nr. 201 9 290

D **Bedienungsanleitung** 2

F **Notice d´utilisation** 22

GB **Installation manual** 42

E **Manual de instrucciones** 62

I **Istruzioni per l'uso** 82

NL **Gebruikershandleiding** 102

1103035302 / 08.08 © Theben HTS

Français

Notice d´utilisation

Détecteur de présence
compact passage KNX

Sommaire

1. Sécurité 23
2. Fonctions et caractéristiques. 24
3. Montage et raccordement 25
4. Mise en service 27
5. Réglage de la luminosité 31
6. Mode test. 32
7. Exemples. 33
8. Caractéristiques techniques 36
9. Garantie. 37
10. Dépannage 38

Vous avez opté pour un appareil de la société Theben HTS. Nous vous remercions de votre confiance

1. Sécurité

Familiarisez-vous avec le compact passage KNX avant de l’assembler et de le mettre en service. Lisez pour cela ce mode d’emploi.

ATTENTION!

L’appareil ne nécessite aucun entretien. Si l’appareil est ouvert ou un objet quelconque introduit dans celui-ci, la garantie cesse en tous ses effets.

Utilisation conforme à l’usage prévu

Le détecteur de présence sert uniquement à l’usage convenu aux termes du contrat passé entre le fabricant et l’utilisateur. Tout autre usage est prohibé. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d’usage non conforme.

2. Fonctions et caractéristiques

Le détecteur de présence compact passage KNX détecte la présence de personnes dans les couloirs. En même temps, un capteur mesure la luminosité dans la pièce et la compare avec le seuil de luminosité préréglé.

- un ou deux groupes de lumières
- commande ou régulation à lumière constante
- mesure de lumière mixte
- mode semi-automatique ou automatique
- sortie de présence avec temporisation au déclenchement et à l’enclenchement
- fonctionnement de surveillance avec protection contre la manipulation
- sortie de valeur de luminosité en Lux
- montage en parallèle de plusieurs detecteurs (master-slave, master-master) sans module logique
- convient aux lampes fluorescentes/lampes PL, ainsi qu’aux lampes halogènes / incandescentes
- verrouillage de sécurité mécanique
- télécommande de maintenance QuickSet plus (en option)
- télécommande utilisateur clic (en option)

2.1 Commande de Commutation

L’éclairage s’enclenche en cas de présence d’une personne **et** si la luminosité est insuffisante, et s’éiteint en cas d’absence **ou** de luminosité suffisante.

2.2 Régulation à lumière constante

En mode régulation à lumière constante activé, la luminosité est maintenue constante à la valeur paramétrée. Le réglage se lance automatiquement ou manuellement via un poussoir ou la télécommande. Tout arrêt, réglage de la luminosité ou des scènes interromp la régulation pendant la présence.

3. Montage et raccordement

3.1 Détection de présence

La hauteur de montage idéale est de 2 - 3,5m.

Plus l’appareil est monté haut, plus la sensibilité du détecteur est réduite. Les champs de détection de plusieurs détecteurs doivent se chevaucher dans les zones périphériques. Veuiller respecter un montage horizontal.

H. de mont.	radiale **(r)**	tangentiel **(t)**
2,0m	16,0m x 3,5m ± 1m	30,0m x 3,5m ± 1m
2,5m	18,0m x 4,0m ± 1m	30,0m x 4,0m ± 1m
3,0m	20,0m x 4,5m ± 1m	30,0m x 4,5m ± 1m
3,5m	20,0m x 5,0m ± 1m	30,0m x 5,0m ± 1m

Champ de surveillance (hauteur de montage 3,0m)

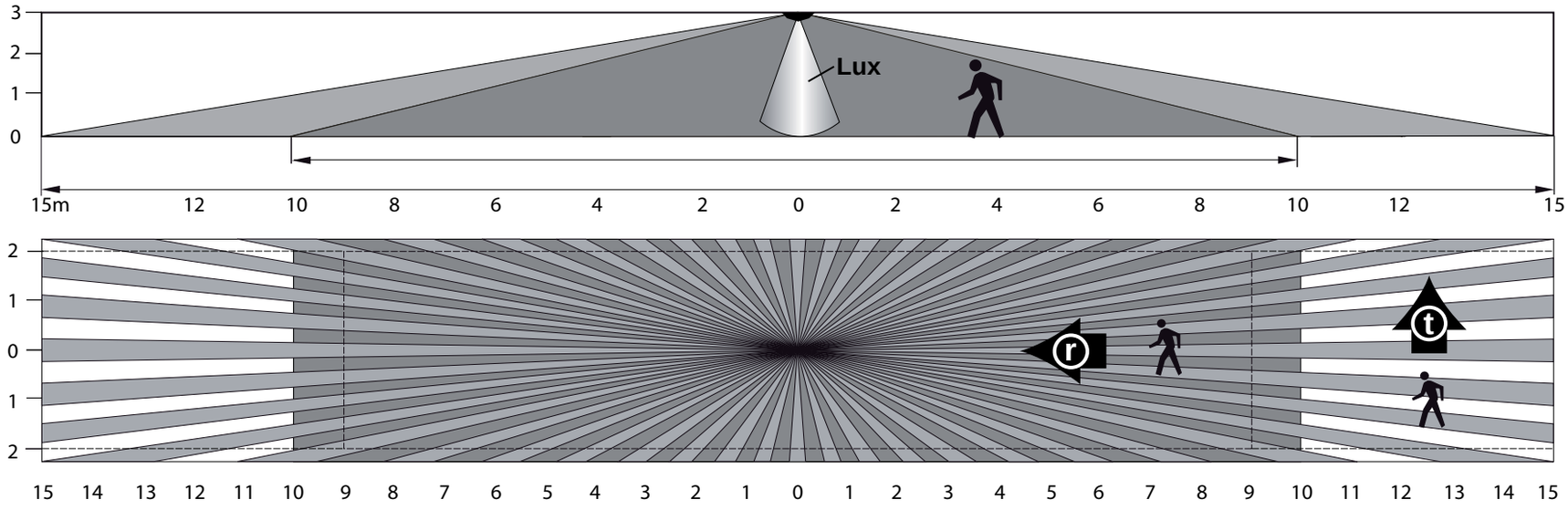

Indication: comme le détecteur dispose d'une détection collatérale quasiment horizontale, les personnes bougeant en direction tangentiale (t) sont détectées dans une zone différent à celles avec des mouvements radiaux (r) vers le détecteur.

3.2 Mesure de lumière

Le détecteur mesure la lumière artificielle et naturelle réfléchie directement sous le détecteur (angle d'ouverture de ± 30°). L'emplacement de montage du détecteur sert de référence pour le niveau d'éclairage dans la pièce.

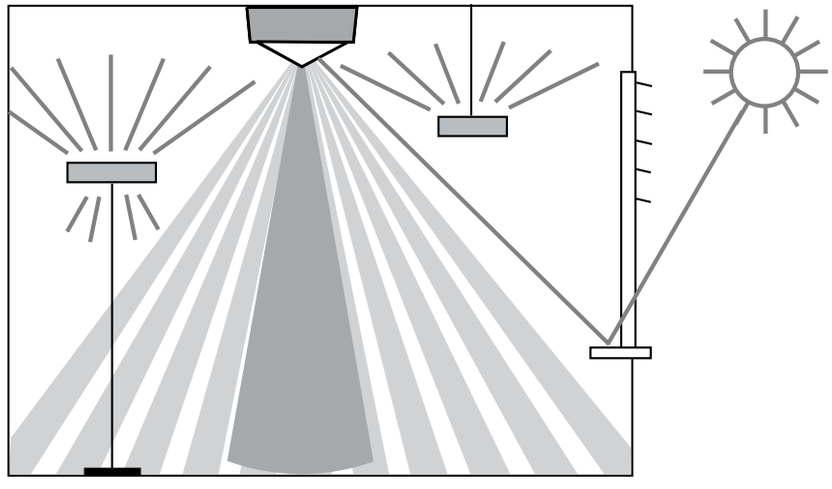

<u>Commutation</u>

Avec un éclairage indirect, la lumière artificielle ne doit pas dépasser 2000Lux sur le lieu de montage du détecteur (seuil de luminosité > 200Lux).

Régulation à lumière constante

Le détecteur doit être placé de sorte à détecter uniquement la lumière artificielle, qu'il se charge de régler. La lumière artificielle régulée par d'autres détecteurs ou l'éclairage de travail allumé manuellement influent sur le mesurage de luminosité par le capteur. Une lumière artificielle frappant le capteur directement est à éviter.

3.3 Raccordement

Pour le montage encastré du détecteur on devra utiliser un boîtier. Pour le montage en saillie, un cadre spécial de montage apparent est proposé.

4. Mise en service

4.1 Réglages

Tous les réglages sont réalisés via l'ETS. La télécommande de service QuickSet plus sert de dispositif de réglage (voir section 5). Configuration minimale: ETS2 V1.2 ou supérieure.

4.2 Mode de programmation

Le mode de programmation peut être réglé soit via la touche de programmation située à l'arrière du détecteur, soit avec la télécommande de maintenance QuickSet plus (ne nécessite pas le démontage du détecteur).

4.3 Valeurs d’éclairage (recommandation)

Seuil de luminosité

Réglage de la luminosité souhaitée (lux)	échelle
● Zones de passage (non zone de travail)	env. 2
● Zones de passage clair	env. 3
● Désactivation de la mesure de luminosité	«on»

Selon le lieu de montage, l’exposition à la lumière, le mobilier, les propriétés réfléchissantes de la pièce et des meubles, une correction du réglage de 1 ou 2 graduations peut s’avérer nécessaire.

Différence de luminosité (sorties lumière A et B activées)

Un détecteur peut commuter ou réguler jusqu’à deux groupes de luminaires. Habituellement, le groupe de luminaires le plus proche de la fenêtre (affecté à la sortie A) requiert moins de lumière

● conditions de lumière homogènes	+20%
● fortes différences de luminosité	+40%

Temporisation au déclenchement

En cas de réglages entre 2 et 15 mn, la temporisation au déclenchement varie en autoapprentissage à l’intérieur de cette plage. Les réglages sur < 2 mn ou > 15 mn restent fixes.

● zones de passage	env. 5 min.

Durée de stand-by

Lorsque le mode stand-by est activé, l'éclairage ne s'éteint par lorsque la temporisation au déclenchement s'est écoulée mais reste en stand-by (éclairage de veille = env. 10%). Cela permet de réduire la fréquence des commutations.

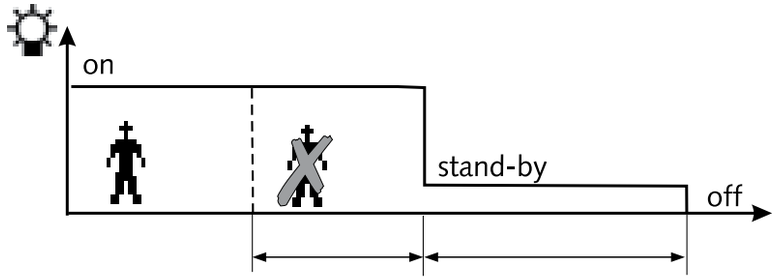

- bureau individuel (inactif)
- zones de passage env. 15min.
- zones de passage avec éclairage permanent "**on**"

En cas d'absence, l'éclairage de veille (stand-by) est maintenu en permanence. Si le niveau d'éclairement de la pièce dépasse le seuil de consigne, la lumière s'éteint ; dès qu'il descend à nouveau au-dessous du seuil de commutation, l'éclairage de veille (stand-by) est rétabli.

4.4 Valeurs présence

Temporisation au déclenchement présence

Les valeurs réglées ne changent pas (pas d'autoapprentissage).

Temporisation à l'enclenchement présence

Temporisation à l'enclenchement activée, le télégramme de détection de mouvement est retardé de la valeur réglée.

4.5 Comportement à l’enclenchement

Après chaque activation de la tension du BUS ou téléchargement des paramètres par l’ETS, le détecteur passe en phase de démarrage (indiqué par des LED).

1. Phase de démarrage (30 s)

- la LED clignote chaque seconde
- **Commutation:** un télégramme ON est transmis aux sorties lumière indépendamment de la luminosité.
- **Régulation à lumière constante:** la régulation est inactive, l’éclairage est réglé sur le maximum (télégramme de valeur 100%).
- En cas d’absence ou de luminosité suffisante, un télégramme OFF est transmis au bout de 30 s (éclairage éteint).

2. Fonctionnement

- Le détecteur est opérationnel.
- **Commutation:** en cas de présence et de lumière naturelle insuffisante, le détecteur met l’éclairage en marche.
- **Régulation à lumière constante:** en cas de présence, le détecteur règle la luminosité de consigne voulue.
- En cas d’absence ou de lumière naturelle suffisante, le détecteur éteint l’éclairage.

5. Réglage de la luminosité

La télécommande de service QuickSet plus (logiciel V3.02 et ultérieur) permet de régler aisément la luminosité désirée.

- Régler la lumière artificielle et les stores vénitiens jusqu'à ce que la luminosité atteigne la valeur désirée dans le corridor.

  Ex.: Le corridor exige 400 Lux. Régler les vénitiens de sorte à obtenir une lecture d'env. 400 Lux sur le luxmètre.

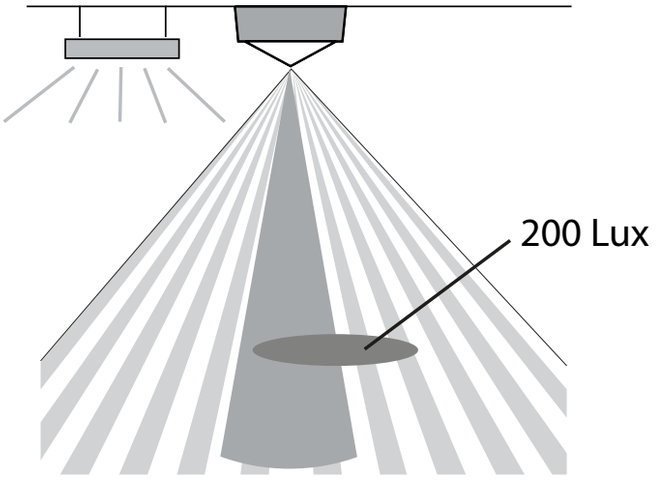

- En présence d'éclairage réglable, la luminosité doit se composer, si possible, à parts égales de lumière artificielle et de lumière naturelle.

  Ex.: Le corridor exige 400 Lux. Eteindre la lumière et régler les vénitiens de sorte à obtenir une lecture d'env. 200 Lux sur le luxmètre. Ensuite, augmenter lentement l'intensité de l'éclairage jusqu'à ce que le luxmètre indique env. 400 Lux.

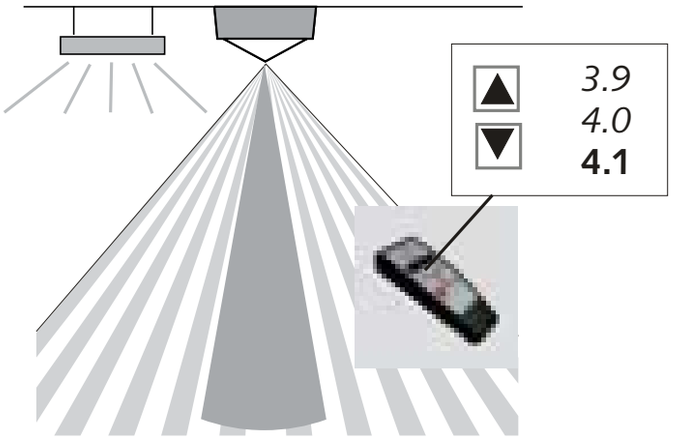

- Sur la QuickSet plus, sous le menu «Luminosité», transmettre les valeurs par ordre croissant ou décroissant au détecteur.

- Si la valeur transmise est trop faible, la LED clignote un court instant (indique une erreur); si la valeur est trop grande, la LED vacille pendant une seconde.
- Entrer la valeur faisant vaciller la LED du détecteur (par ex. 4.1) – et non pas celle qui fait clignoter la LED – dans la fenêtre de paramètres de l'ETS au titre de valeur de luminosité. Cette valeur devient alors la nouvelle valeur de consigne du détecteur.

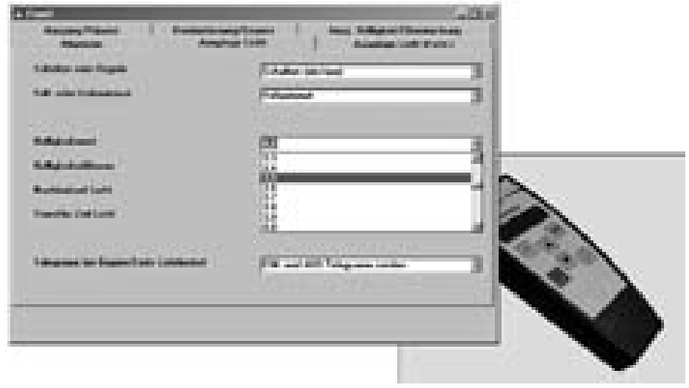

- La valeur de consigne définie tient compte du facteur de réflexion et donc du mobilier, de l'emplacement de montage, de la lumière incidente etc.

6. Mode test

Le mode test sert à vérifier la détection de présence et les liaisons (commutation en parallèle Master-Slave, Master-Master).

> En mode test, le détecteur réagit toujours de manière automatique. La régulation à lumière constante est désactivée, une fois sous tension l'éclairage se règle toujours à 100%.

- Mettre le détecteur en «mode test» à l'aide de la télécommande de

maintenance QuickSet plus ou via l’ETS (en montage en parallèle, positionner tous les détecteurs sur «mode test»).

- La LED indique directement le signal de mouvement sans temporisation.
- En cas de mouvement, l’éclairage s’allume.
- En cas d’absence, l’éclairage s’éteint au bout de 10s.
- Une fois le test achevé, remettre le détecteur sur «mode normal» avec la QuickSet plus ou via l’ETS. Si vous avez activé le mode test avec l’ETS, vous ne pourrez le désactiver avec la QuickSet plus. Si vous avez activé le mode test avec QuickSet plus, celui-ci se désactivera automatiquem. au bout de 10 mn.

7. Exemples

7.1 Un détecteur, deux groupes de luminaires

- Réglage ou commutation de deux groupes de luminaires par un détecteur.
- Mode de fonctionnement: Master en commutation unique
- Sorties lumières A et B activées

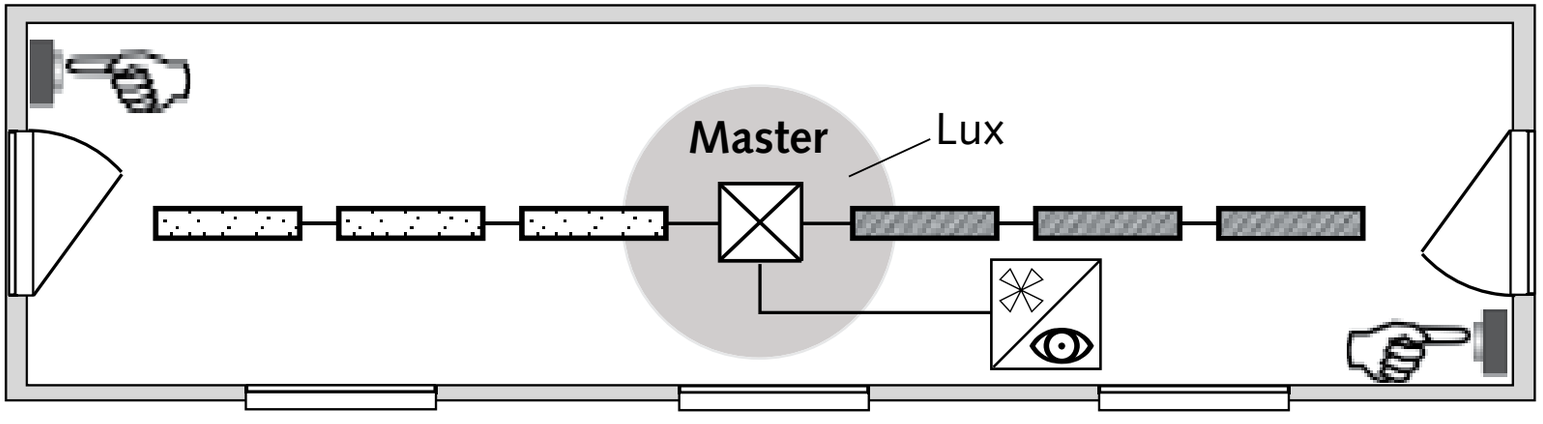

- Régler le mode suivant les besoins: commutation ou régulation à lumière constante.
- L’emplacement de montage doit être choisi pour que le Master puisse détecter la lumière des deux groupes de luminaires de la manière la plus homogène qui soit.
- Pour étendre la zone de détection, on peut utiliser d’autres détecteurs comme Slave.

7.2 Deux détecteurs, un groupe de luminaires

Master:

- Mode de fonctionnement: Master en montage parallèle.
- Sortie lumière A activée
- Régler le mode suivant les besoins: commutation ou régulation à lumière constante.
- L’emplacement de montage du détecteur sert de référence pour le niveau d’éclairage de la pièce.

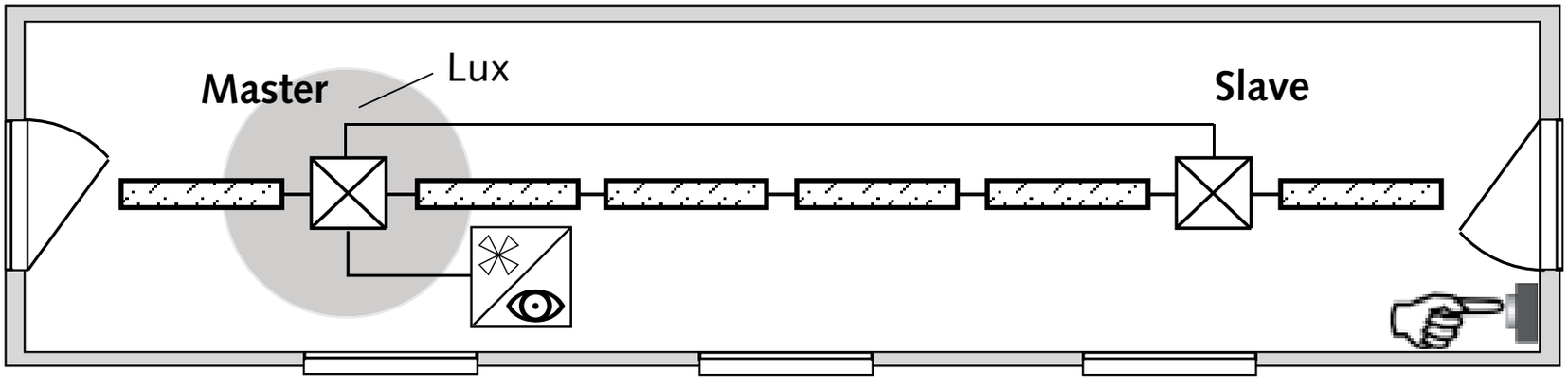

Slave:

- Sert à étendre la zone de détection.
- D’autres détecteurs peuvent être utilisés pour étendre la zone de détection.

7.3 Deux détecteurs, deux grps. de luminaires

Concerne les deux détecteurs:

- Chaque détecteur doit être placé de sorte à détecter uniquement la lumière qu’il est chargé de réguler.
- Mode de fonctionnement: Master en montage parallèle
- Sortie lumière A activée
- Régler le mode suivant les besoins:
  commutation ou régulation à lumière constante.
- emplacement de montage du détecteur sert de référence pour le niveau d’éclairage dans la pièce.

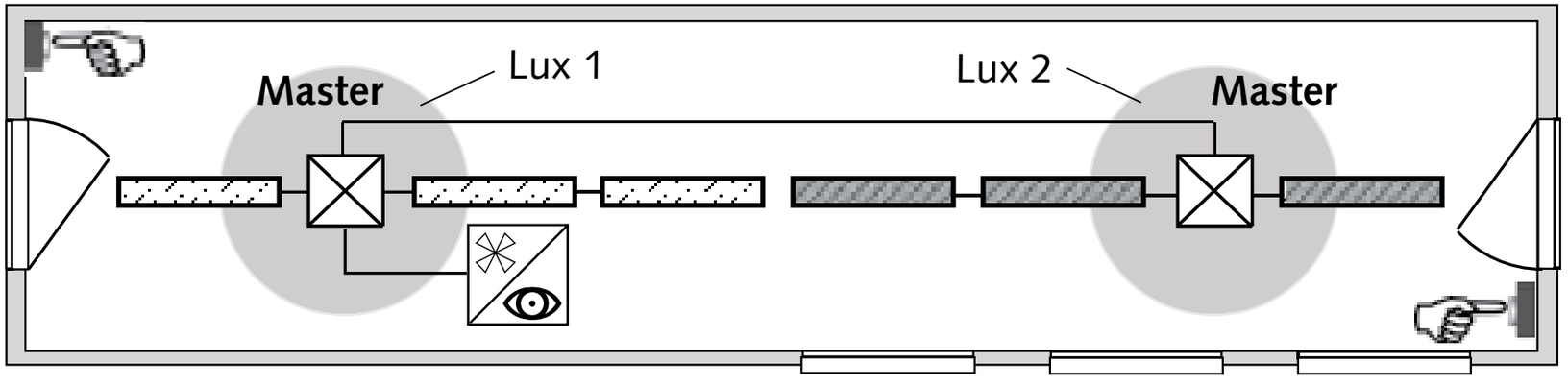

8. Caractéristiques techniques

Détecteur de présence	**compact passage KNX**
Zone de détection:	horizontale 360°, verticale 160°
Hauteur de montage conseillée	2,0 - 3,5m
Portée maximale	30 x 4 m (Mh 2,5m), 30 x 5 m (Mh 3,5m)
Paramétrage	
Tous les réglages paramétrables à distance	voir „Base de données des produits KNX/EIB - Vue d'ensemble“
Mesure de lumière mixte Mesure de lumière deactiviée	env. 10 - 1500Lux „aucun“
Temp. au déclenchement lumière	30sec. - 20min.
Durée de stand-by lumière	0sec. - 60min./on
Temp. au déclenchement présence	30sec. - 120min.
Temp. à l‘enchlenchement présence	0sec. - 30min.
Plaque de montage	70 x 70mm
Bornes	KNX
Taille boîtier à encastrer	Dim. 1, (NIS,PMI)
Température ambiante	0° - 50°C
Degré de protection	IP 40
Références	
compact passage KNX	201 9 290
Cadre montage AP compact	907 0 514
Télécommande de Service QuickSet plus	907 0 532
Télécommande utilisateur clic	907 0 515

9. Garantie

Les détecteurs de présence Theben HTS sont fabriqués avec le plus grand soin et selon les technologies les plus modernes et sont soumis à un contrôle de qualité. Theben HTS garantit le bon fonctionnement dans des conditions d'utilisation normales et accorde sur ces appareils une garantie selon les stipulations de ses conditions commerciales générales.

On notera en particulier:

- que le délai de garantie est de 24 mois et court à partir de la date de fabrication.
- que la garantie cesse en tous ses effets lorsque l'acheteur ou une tierce personne procèdent à des modifications ou réparations sur les appareils.
- que, dans le cas ou le détecteur de présence est raccordé à un système piloté par logiciel, la garantie ne peut être invoquée que si le raccordement est conforme aux spécifications des interfaces.

Nous nous engageons à remettre en état ou à remplacer aussi rapidement que possible toute pièce du matériel livré qui s'avérerait défectueuse ou inutilisable en raison d'un vice de matière ou d'un défaut de construction avant expiration de la période de garantie.

Expédition de l'appareil

En cas de revendication au titre de la garantie, retourner l'appareil au commerçant qui vous l'a vendu, accompagné de son bordereau de livraison et d'une courte description du défaut constaté.

Droits de propriété industrielle et commerciale

La conception de même que le matériel et le logiciel de ces appareils sont protégés par des droits d'auteur.

10. Dépannage

Dérangement	Cause
La lumière ne s‘allume pas ou la lumière s‘éteint en présence de personnes et dans l‘obscurité	Luminosité réglée sur une valeur trop faible; détecteur réglé sur mode semi-automatique; la lumière a été éteinte manuellement; la personne n‘est pas dans le champ de surveillance; détection gênée par des obstacles; temporisation au déclenchement trop brève; adressage de groupe erroné de l‘actuateur de detection
La lumière reste allumée en présence de personnes malgré une luminosité suffisante	Luminosité réglée sur une valeur trop élevée ; la lumière a été allumée manuellement peu avant ; détecteur en mode test
La lumière ne s‘éteint pas ou la lumière s‘allume spontanément en l‘absence de personnes	Attendre la temporisation au déclenchement (autoapprentissage); Source thermique perturbatrice dans le champ de surveillance: radiateur soufflant, ampoule à incandescence / projecteur à halogène, objets en mouvement (p. ex. rideaux devant fenêtre ouverte)
Clignotement erreur (4x par seconde)	Erreur pendant l‘autovérification; Appareil pas en état de fonctionnement!

Déclaration de conformité CE

CE

Ce produit répond aux exigences de la directive CEM 2004/108/CE.

Dimensions compact passage KNX

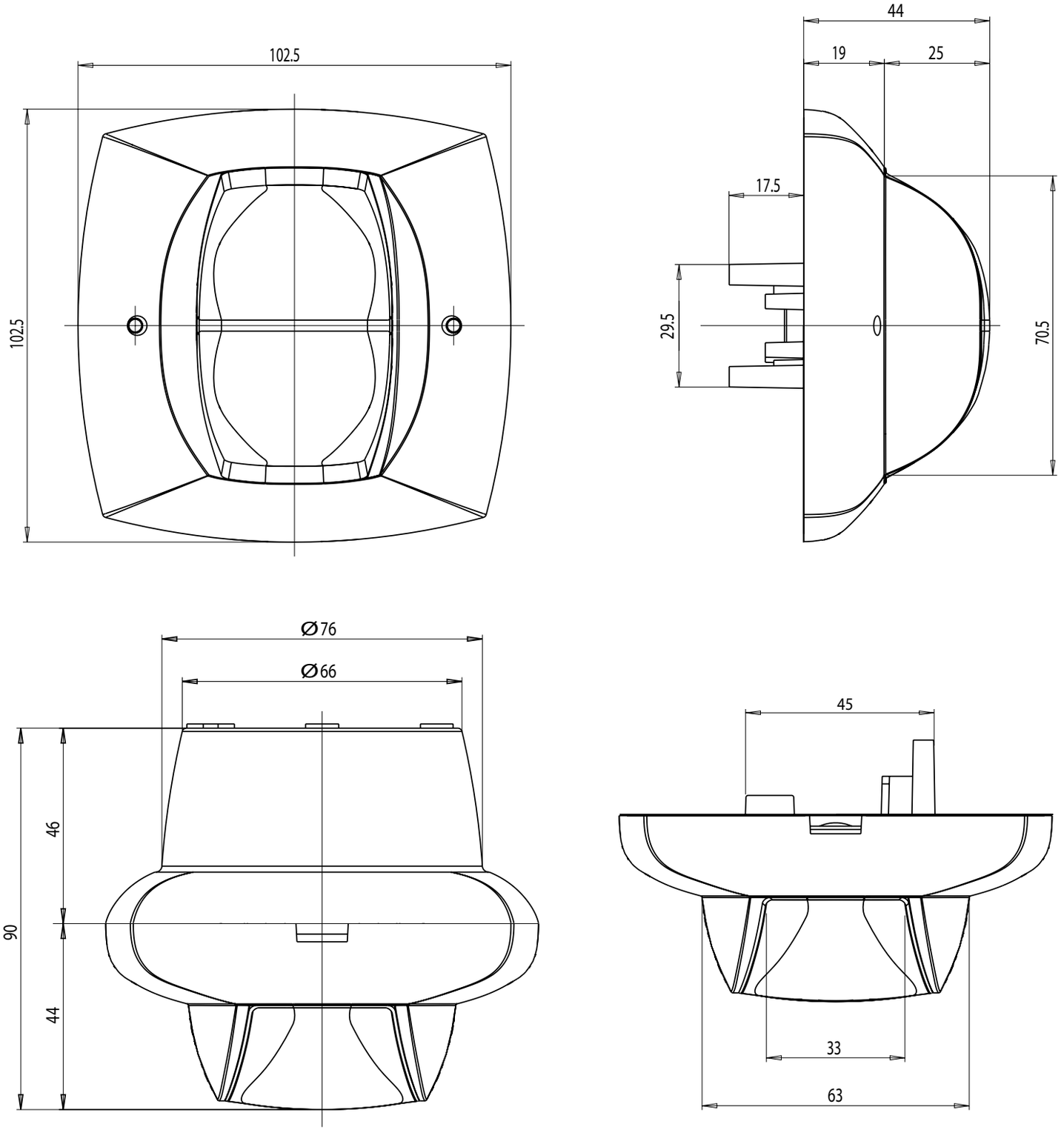

Sous réserve de modifications techniques et d’erreurs d’impression

Theben AG
Hohenbergstrasse 32, DE-72401 Haigerloch
Tel. +49 (0) 74 74 692 - 0
Fax +49 (0) 74 74 692 - 150

Hotline
Tel. +49 (0) 74 74 692 - 369
Fax +49 (0) 74 74 692 - 207
hotline@theben.de

Suisse

Theben HTS AG
Im Langhag 11, CH - 8307 Effretikon
Tel. +41 (0)52 355 17 00
Fax +41 (0)52 355 17 01
www.theben-hts.ch

Bureau Suisse Romande et Tessin

Theben HTS AG
Rue Gambetta 13, CH - 1815 Clarens
Tel. +41 (0)21 961 93 80
Fax +41 (0)21 961 93 81

Die Kontaktadressen für weitere Länder finden Sie auf www.theben.de

Veuillez compulser les adresses pour des pays supplémentaires sur www.theben.de

Please find the contact addresses for additional countries on www.theben.de

Las direcciones de contacto de otros países las encontrará en www.theben.de

Gli indirizzi per ulteriori paesi sono disponibili su www.theben.de

De contactadressen voor andere landen vindt u op www.theben.de